

Dépêche AEF : Premier degré : les dédoublements ne se sont "pas faits au détriment des autres niveaux", selon la Depp

6-8 minutes

Le nombre d'élèves scolarisés dans le premier degré est en baisse de 0,7 % à la rentrée 2019 par rapport à 2018, indique la Depp dans deux notes sur le premier degré publiées le 18 novembre 2019. Concernant la taille des classes, une classe du 1er degré accueille en moyenne 22,8 élèves, les plus petites classes étant situées en éducation prioritaire et en zone rurale, les plus grandes dans le privé. Plus de 17 % des élèves de CP et de CE1 sont dans des classes dédoublées. Selon la Depp, les dédoublements "ne se sont pas faits au détriment des autres niveaux".



Unsplash

"Priorité" du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, le premier degré a, depuis 2017, connu plusieurs mesures, telles que le dédoublement de classes d'éducation prioritaire, le plafonnement - à venir - à 24 élèves des classes de grande section, CP et CE1 ([lire sur AEF info](#)) ou l'instruction obligatoire à 3 ans. En outre, le budget 2020 prévoit 440 postes

supplémentaires dans le premier degré ([lire sur AEF info](#)), même si elles sont moins nombreuses qu'annoncées initialement ([lire sur AEF info](#)).

Dans ce contexte, la Depp a publié, le 18 novembre 2019, deux notes : une [note](#) sur les élèves du premier degré à la rentrée 2019 et une [autre](#) sur la taille des classes dans le premier degré.

Baisse de 0,7 % du nombre d'élèves dans le 1er degré

Ainsi, à la rentrée 2019, le premier degré compte 6,7 millions d'élèves, répartis dans 50 128 écoles publiques et privées. Cela correspond à une diminution de 46 500 élèves (- 0,7 %) par rapport à la rentrée précédente. Cette baisse se situe surtout en pré-élémentaire : - 6 200 élèves de 2 ans scolarisés (- 7,0 %), - 8 700 élèves de 3 ans (- 1,1 %) et - 17 000 élèves de 4 ans (- 2,1 %).

L'élémentaire connaît également une baisse, bien que plus mesurée : - 0,4 % (- 17 200 élèves), essentiellement en CE2.

Si cette évolution se perçoit dans le public et le privé sous-contrat, le privé hors contrat connaît, lui, une forte hausse, en particulier dans le pré-élémentaire (+9,5 %, après une hausse de 16,8 % à la rentrée 2018). Au total, le privé accueille 14 % des élèves du premier degré.

Seules 6 académies ne voient pas leurs effectifs diminuer

Les académies qui connaissent les plus fortes baisses d'effectifs dans le premier degré sont la Martinique (- 3,9 %), Caen (- 2,1 %), Reims (- 1,8 %), la Guadeloupe (- 1,7 %), Besançon (- 1,6 %) et Lille (- 1,5 %). Seules six académies connaissent une stabilité (Aix-Marseille et Lyon) ou une croissance de leurs effectifs (modérée pour Créteil, Mayotte et Versailles, plus forte pour la Guyane avec +2,8 %).

18 500 enfants de 3 à 5 ans non-scolarisés

Alors que la disposition de la loi "pour une école de la confiance" rendant obligatoire l'instruction à 3 ans est entrée en vigueur à la rentrée, la Depp indique que 97,7 % des enfants de 3 ans sont scolarisés, contre 96,9 % à la rentrée 2018. Au total, il y aurait 18 500 enfants de 3 à 5 ans non accueillis dans les écoles publiques et privées du premier degré à cette rentrée.

La scolarisation des enfants de 2 ans se maintient à 10,9 % en

cette rentrée. Cette proportion est stable depuis 2012 après avoir connu une forte baisse depuis le début des années 2000, où elle était de 35 %. En revanche, ce taux de scolarisation à 2 ans diminue pour la deuxième année consécutive en REP (pour atteindre 18,2 % en cette rentrée) et en REP + (20,6 %).

Les plus petites classes situées en éducation prioritaire et en zones rurales

En ce qui concerne la taille des classes, à la rentrée 2019, une classe du premier degré accueille en moyenne 22,8 élèves. Les classes de pré-élémentaire accueillent en moyenne plus d'élèves (24) que celles de l'élémentaire (22,1). Les classes sont également plus chargées dans les écoles privées sous contrat (25,1) que dans les écoles publiques (22,5), un écart qui s'est accentué ces dernières années.

En outre, dans le pré-élémentaire, les classes situées dans les départements très ruraux sont les moins chargées. Si, dans l'élémentaire, les classes de l'éducation prioritaire sont les moins chargées (16,9 élèves en moyenne), en raison du dédoublement des classes, celles des écoles rurales (21,8 élèves par classe) "restent avantagées en comparaison des écoles hors éducation prioritaire des communes urbaines (24 élèves) et a fortiori des écoles privées (24,9 élèves)".

Plus d'un élève sur 2 dans une école urbaine hors éducation prioritaire

Dans le public, les écoles urbaines hors éducation prioritaire représentent plus de la moitié (52 %) des élèves du premier degré, soit trois fois plus que les écoles publiques rurales (17 %) et que les écoles de l'éducation prioritaire (18 %).

Près d'un cinquième des CP et EC1 dédoublés

À la rentrée, 2019, 17,3 % des élèves de CP et 17,2 % des élèves de CE1 sont dans des classes dédoublées, soit environ 290 000 élèves. Les dédoublements, note la Depp, ont en outre été accompagnés d'une baisse du nombre de classes multiniveaux dans l'éducation prioritaire. Hors éducation prioritaire, le nombre de classes multiniveaux reste stable.

En REP +, le nombre de classes de CP qui comptabilisent au

maximum 15 élèves est passé de 2 % en 2016 à 95,9 % en 2019. Ce taux est de 94,2 % en CE1 de REP +, 95,4 % en CP de REP et 89,4 % en CE1 de REP.

Ailleurs qu'en éducation prioritaire, les classes comptent "très majoritairement" plus de 15 élèves (95,6 % des CP, par exemple), même si cette proportion connaît une "légère diminution".

Le dédoublement profiterait aux classes non concernées

La Depp constate que "la baisse de la taille des classes pour les élèves de CP-CE1, en éducation prioritaire, ne s'est pas faite au détriment des autres niveaux". Ainsi, en CE2 en REP +, le nombre d'élèves est passé de 22,9 en 2015 à 21,5 en 2019 ; en REP, de 23,1 à 21,5.

Explication : "les moyens mis à la disposition des directeurs d'école pour appliquer les dédoublements semblent leur avoir permis de réaliser, parfois, des aménagements profitables aux autres niveaux".

En outre, les écoles rurales "ne semblent pas avoir été désavantagées par les mesures pour l'éducation prioritaire", où les effectifs par classe ont diminué. Ceci s'explique notamment, selon la Depp, par un "recul des effectifs" global.

Avant le plafonnement à 24

Alors que le plafonnement à 24 élèves par classe commence à se mettre en place, la Depp indique que, "actuellement, 46 % des classes de grande section, 16 % des classes de CP et 24 % des classes de CE1 comptent plus de 24 élèves".